

BULLETIN DE RECHERCHES

N° 151

Mars 1981

Fouilles effectuées au lieu
historique national de York Factory

Gary Adams

Introduction

Le lieu historique national de York Factory comporte deux différentes séries de dépôts destinés à la traite des fourrures et les bâtiments construits alentour. Ces installations situées sur la rive nord de la rivière Hayes appartiennent à la période qui va de 1790 à 1956, laquelle englobe l'apogée et le déclin de York Factory. Les bâtiments se trouvent sur un terrain effondré et gelé au bord de la baie d'Hudson. Aujourd'hui, c'est en endroit sinistre et désert dans une nature hostile, où seul un bâtiment d'importance historique est encore debout.

En 1978, une petite équipe a été envoyée à York Factory pour en évaluer l'intérêt et les besoins archéologiques. Durant ces travaux d'exploration, on a découvert que deux anciens emplacements de la York Factory avaient été détruits par l'érosion fluviale et que l'emplacement actuel était sérieusement menacé. Lorsque les bâtiments ont été reconstruits dans les années 1830, le dépôt a été remplacé en entier et une zone tampon d'une centaine de mètres a été établie entre les bâtiments et la rive. Or, on s'est aperçu en examinant les lieux, que cette zone tampon avait complètement disparu et que plusieurs édifices étaient partiellement érodés. L'équipe en était venue à la conclusion qu'il fallait lancer immédiatement un programme de récupération des bâtiments menacés, faire le recensement des ressources historiques et rétablir, en creusant, une nouvelle zone tampon.

La première année de ce programme de récupération et de fouilles s'est amorcée au cours de l'été 1979. Les objectifs premiers de cette saison étaient d'évaluer le nombre de témoins archéologiques en danger immédiat et d'en mettre au jour le plus possible. L'équipe chargée du projet, lequel a duré onze semaines, était formée de onze



personnes. Gary Adams supervisait les travaux d'une équipe de cinq fouilleurs et Margaret Burnip ceux de deux techniciens de laboratoire; Jennifer Hamilton, pour sa part, était chargée de seconder les deux chefs d'équipe selon les besoins. Pendant la saison de fouilles, on a excavé 202 m² de terrain et codé 90 pour cent des artefacts à inscrire au répertoire informatique. Le texte qui suit est un court résumé des divers travaux entrepris. Jusqu'à présent, rien n'a été fait en vue de présenter une interprétation des bâtiments, et il reste toujours à faire une analyse approfondie des artefacts.

Sondage du site

En réalité, deux programmes différents de sondage archéologique ont été entrepris au cours de la saison de fouilles 1979. Le premier, un projet de fouilles, consistait à creuser certaines tranchées tout le long de la rive. Pour ce faire, des échantillons ont été pris au hasard à l'intérieur de sections données s'étendant parallèlement à la rivière. Ce sondage avait deux buts: le premier était de réunir une collection de vestiges représentant cinq pour cent du gisement d'artefacts de la zone de danger, c'est-à-dire la zone s'étendant sur 20 mètres à partir du bord de la rive, le second, d'obtenir une évaluation subjective de la stratigraphie, des ouvrages et des bâtiments de cette même zone de danger.

Ce programme a duré douze jours. Pour déterminer les tranchées, il a suffi d'établir une ligne de 100 m le long de la rive, puis de choisir au hasard six carrés de fouilles. En douze jours, huit lignes de six tranchées ont été tracées sur 300 m, en bordure de la rivière. Pendant les travaux de creusement, il a fallu interrompre les recherches, en raison de l'urgence de certaines fouilles de récupération.

Les résultats de ce sondage sont passablement variés. La méthode utilisée a permis de découvrir un bâtiment, tandis que des tranchées ont été creusées à l'intérieur du périmètre d'un bâtiment dont on connaissait l'emplacement et du périmètre d'un ouvrage important. La stratigraphie, en fait, nous éclaire davantage. Les zones d'occupation se sont révélées considérablement plus minces et moins compliquées que les zones situées plus à l'intérieur des terres. On a constaté qu'il y avait une séquence stratigraphique relativement homogène tout le long de la rive à l'intérieur des limites de l'enceinte historique. Les anomalies témoignaient presque invariablement de bouleversements culturels. De plus, on a découvert une mince bande discontinue, trace probable d'une inondation printanière.

A première vue, si l'on en juge par les artefacts, la rive n'était pas beaucoup utilisée. Des analyses

ultérieures pourront peut-être apporter des renseignements précis sur la présence de certaines catégories d'artefacts dans différentes zones.

Le deuxième sondage consistait en une reconnaissance des richesses historiques se trouvant à l'extérieur de l'enceinte de la factorerie proprement dite. Cette année, trois différentes zones ont été sondées en partie. Dans la zone de danger qui longe la rivière au nord de l'emplacement, on a concentré les recherches sur les cabanes et les bâtiments annexes. On a trouvé huit cabanes entre Sloop Creek (immédiatement au nord de l'enceinte) et Water Creek (immédiatement au sud du second emplacement de York Factory), c'est-à-dire une distance d'environ 640 m. On a noté les dimensions de chaque cabane, les ouvrages isolés les techniques de construction, la façon dont chacune a été détruite et les dangers de l'érosion. Quatre des huit emplacements étaient déjà partiellement endommagés tandis que les quatre autres étaient encore intacts. Finalement, à chaque emplacement, on a creusé un bloc ou deux de terrain effondré pour avoir un petit échantillon d'artefacts.

La cale sèche a aussi été examinée malgré une végétation dense et le manque d'instruments adéquats, facteurs qui ont par ailleurs rendu impossible une étude détaillée. Néanmoins, on a pu en faire une description générale. La cale sèche était une tranchée dont l'inclinaison allait de la plage jusqu'au niveau du terrain. Elle avait environ 16 m de largeur et 8 m de profondeur à l'entrée. Au fond reposaient trois voies en bois que servaient probablement de rampes. L'autre partie mesurait 30 m de long; il s'y trouvait deux treuils bien ancrés (figure 1) et un poteau d'ancrage, près de la tête de la tranchée (à 32,5 m de la plage).

La troisième zone examinée a été le cimetière. Au total, 79 tombes ont été inventoriées. On a relevé l'emplacement approximatif de chacune, ainsi que des renseignements sur les dimensions, la décoration des clôtures, l'identité des personnes inhumées, l'orientation des tombes et leur état. On a dressé le plan d'environ les deux tiers des tombes visibles (figure 2).

Fouilles

Pendant la saison, des fouilles ont été faites à neuf endroits. On y a découvert quatre bâtiments et huit ouvrages dont aucun n'a été complètement mis à découvert.

La première opération s'est déroulée aux installations portuaires. On a creusé sur une superficie totale de 25 m² pour voir de quelle façon étaient construites la rampe de chargement en bois et la rampe de mise à l'eau adjacente.

La rampe avait été construite sur une base composée de quatre billes de bois parallèles placées en direction

est-ouest. Le dessus et le dessous des billes étaient plats et ces dernières, installées à environ deux mètres l'une de l'autre, étaient enfoncées dans des tranchées. Des planches dont la largeur variait entre 17 et 25 cm et l'épaisseur entre 5 et 12 cm recouvraient ces billes (figure 3). Elles mesuraient environ 6 m et les plus épaisses étaient entaillées pour s'ajuster aux billes. La longueur totale de la rampe était de 13,9 m de la partie ouest à l'endroit où elle était appuyée sur des pylônes. D'anciennes photographies montrent que le quai suspendu s'avancé assez loin dans la rivière Hayes.

Le rampe de mise à l'eau, située à environ 2,3 m au nord, se composait de deux planches couchées une à côté de l'autre. Chacune mesurait 30 cm de largeur sur 9 cm d'épaisseur et leur longueur totale était d'au moins 15 mètres.

La deuxième opération a été menée à l'emplacement d'un ouvrage non identifié partiellement érodé. L'ouvrage proprement dit consistait en quatre billes de bois destinées à former une sorte d'infrastructure. On avait creusé une tranchée en forme de croix dont l'une des branches était parallèle à la rivière. Chaque branche était longue d'environ 390 cm et faisait à peu près 90 cm de largeur et de profondeur. A chaque bout, deux billes parallèles avaient été installées. Elles étaient longues d'environ 320 cm et larges de 20 cm et séparées par un espace de 30 cm (figure 4). Les deux bouts de chaque bille avaient été entaillés et on a trouvé un grand clou dans plusieurs des entailles. La structure entière avait été recouverte de roches, et la tranchée remplie.

Le troisième opération consistait à dégager deux billes de bois mises au jour par l'affouillement de la berge. Mais dès que le sol a été remué, une section d'environ 3 m de long sur 5 m de large s'est effondrée, entraînant avec elle ce qui restait de l'ouvrage.

Le but de la quatrième opération était de délimiter les fondations d'un bâtiment découvert au moment du sondage. Il a été décidé que cette fouille servirait à éprouver une méthode de levé des bâtiments. Il avait été proposé dans des rapports antérieurs qu'on isole les bâtiments menacés en pratiquant des tranchées d'un mètre à des endroits stratégiques jusqu'à ce que les quatre coins soient repérés. Reste maintenant à savoir si c'est le bâtiment qui était irrégulier ou si c'est la méthode qui ne convenait pas, car il aura, en effet, fallu 24 m² pour isoler le périmètre. En plus, on n'a repéré qu'un seul coin. Il aurait fallu exactement le même nombre de compartiments pour creuser deux tranchées perpendiculaires et rassembler beaucoup plus de données.

Le bâtiment en question a finalement été identifié au moyen de cartes historiques comme étant la réserve de déchets de viande et de blanc de baleine. Elle mesurait

environ 15 m sur la façade nord-sud et 8 m sur la façade est-ouest. Sur trois des côtés, des billes de bois formaient une base, et le long du mur est se trouvait une tranchée remplie de roches. A l'intérieur du bâtiment, il y avait des lambourdes placées en direction est-ouest à intervalles irréguliers, mais on n'a trouvé, à ce jour, aucune trace de portes ou de fenêtres. Bien qu'il n'y ait pas d'indices apparents de sa fonction dans le registre des artefacts, une enceinte de billots dans le coin nord-ouest correspond à d'anciennes photos de la cour. Aucun des vestiges structuraux ne semble très imposant.

En creusant, les fouilleurs sont tombés, dans un secteur de 5 m² sur le mur est d'un autre bâtiment. Ce mur était parallèle au mur ouest de la réserve de déchets de viande et de blanc de baleine et contigu au coin nord-ouest. Ce deuxième bâtiment mesurait 8,1 m sur la façade nord-sud et était fait de bois avivé soutenu par des dormants en bois équarris qui reposaient, à leur tour, sur deux ou trois billes enfoncées dans une tranchée. On s'est risqué à identifier ce bâtiment comme étant la maison à deux niveaux du tailleur.

Le but de la cinquième opération était de déterminer la nature d'un amas de billes et de bois d'oeuvre attaqués par l'érosion situé entre la glacière et la rivière. Ce qu'on avait d'abord pris pour un grand bâtiment se trouvait en fait, être deux bâtiments, une saignée et une rampe de chargement ou une rigole.

Le premier bâtiment a, par la suite, été identifié comme étant la scierie de la York Factory III B. On l'a trouvé sous 0,3 m de copeaux de bois. Le mur ouest, resté intact, mesurait environ 4 m et reposait sur une série de dormants. La plus longue bille de bois placée en direction est-ouest, qui faisait 4,8 m, était une de celles qui servaient de base au centre du mur ouest. Quant au côté est, il avait disparu en entier.

Du deuxième bâtiment, il ne restait que le mur ouest. Aussi, à défaut d'indices suffisamment nombreux, n'avons-nous pu relever grand-chose à son sujet. La longueur totale du mur ouest était d'environ 12 m. Les billes qui le formaient reposaient sur de gros dormants en bois. Il y avait un amas de vestiges d'environ 2 m à l'est du mur, impossible, donc, de déterminer la longueur du mur nord-sud. La majeure partie du bâtiment était recouverte d'une épaisse couche de copeaux de bois, en particulier la partie nord (figure 5).

La première saignée était un canal de décharge en bois, bien construit et recouvert, qui selon toute apparence, servait à l'écoulement des eaux de la glacière. La partie détériorée était effondrée, mais sa reconstruction semble chose possible. La saignée se trouvait entre les deux bâtiments.

La rigole, ou la rampe, n'était pas assez dégagée pour permettre une interprétation et, de plus, elle aussi était effondrée, mais quelqu'un de la région a déclaré qu'il y avait une rampe pour tirer la glace jusqu'à la glacière; or, cet endroit est assurément le meilleur emplacement pour un tel ouvrage.

Au-delà de ces ouvrages se trouvait une grande dépression comblée, peut-être bien un cellier. Elle s'étendait sous les deux bâtiments rendant peu probable quelque relation avec l'un ou l'autre. On n'y a guère poussé les fouilles, puisqu'il ne s'y trouvait aucun débris de bois. La fosse mesurait 6,8 m sur le côté nord-sud, au moins 5 m sur le côté est-ouest et environ 0,9 m de profondeur. Certains artefacts provenant du remblai dateraient semble-t-il de la période située entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e; l'ouvrage serait donc relativement récent.

Les sixième et septième opérations concernaient le rassemblement d'artefacts trouvés à la surface du sol.

La récolte d'artefacts de la sixième opération s'est produite par suite de l'effondrement dans la rivière d'environ 30 m de la promenade en planches qui a mis au jour des boulets de canon et quelques menus articles (figure 6). Les artefacts de la septième opération ont été recueillis à l'entrée de ce qui fut jadis une saignée ou une rampe, immédiatement au nord de la scierie.

La huitième opération, qui consistait à creuser une surface de 6 m², visait à révéler la nature du coin sud-est rongé par l'érosion de la palissade de la factorerie. On a découvert que la palissade avait été construite de billes de bois plantées dans une tranchée de 40 cm de profondeur. On n'a trouvé nulle trace de poteaux dans la zone de fouilles (figure 7).

La neuvième opération touchait une zone contiguë à celle où s'est déroulée l'opération précédente; elle visait à identifier un ouvrage inconnu qui, par la suite, s'est révélé être une saignée. Cette saignée recouverte de bois s'étendait en direction nord-sud à l'extérieur de la palissade. Son extrémité sud s'est effondrée dans un ravin à cause de l'érosion (figure 8).

Interprétation et conclusions

Comme l'analyse des vestiges archéologiques n'est pas encore complète, l'interprétation qui précède est sujette à changer. Néanmoins, il y aurait lieu de faire quelques observations générales sur les travaux de l'été et sur les prochaines étapes de recherches.

On a déjà pu constater l'utilité des sondages pour découvrir les zones d'intérêt archéologique et pour évaluer sur place l'urgence des fouilles. Il est à espérer que l'analyse des artefacts provenant des compartiments de

fouilles de cette saison apportera des indices révélateurs sur les activités propres au bord de l'eau. L'analyse des artefacts provenant des cabanes devrait livrer les dates approximatives d'occupation. On a également l'intention de faire une étude scientifique du cimetière et d'en dresser, notamment, un plan détaillé.

Tous les rapports renfermant des descriptions de bâtiments ou d'ouvrages demeureront incomplets puisqu'il n'a jamais été pratiqué que des fouilles partielles. Ce qui importe avant tout c'est d'étudier le plus grand nombre possible d'ouvrages attaqués par l'érosion. En conséquence, tous les ouvrages de l'enceinte, à l'exception d'un seul, n'ont été que partiellement mis au jour. Il est à espérer que, dans certains cas, des analyses soulèveront des questions précises auxquelles on pourra peut-être répondre dans les années à venir.

Enfin, l'année prochaine, il faudra au moins continuer le sondage de la rive, pratiquer des fouilles sur l'emplacement de cinq bâtiments en partie détruits par l'érosion et achever le sondage du cimetière. Nous avons également bon espoir de pouvoir commencer les fouilles à deux endroits qui risquent d'être victimes de l'érosion d'ici quelques années.

Présenté pour publication en novembre 1979.

Section des recherches archéologiques,
Région des Prairies,
Parcs Canada, Winnipeg.

Traduit par le Secrétariat d'Etat.



Figure 1. Treuil de la cale sèche, vu de cette dernière (photo: G. Adams).



Figure 2. Tombes du cimetière de York Factory (photo: D. Tataryn).

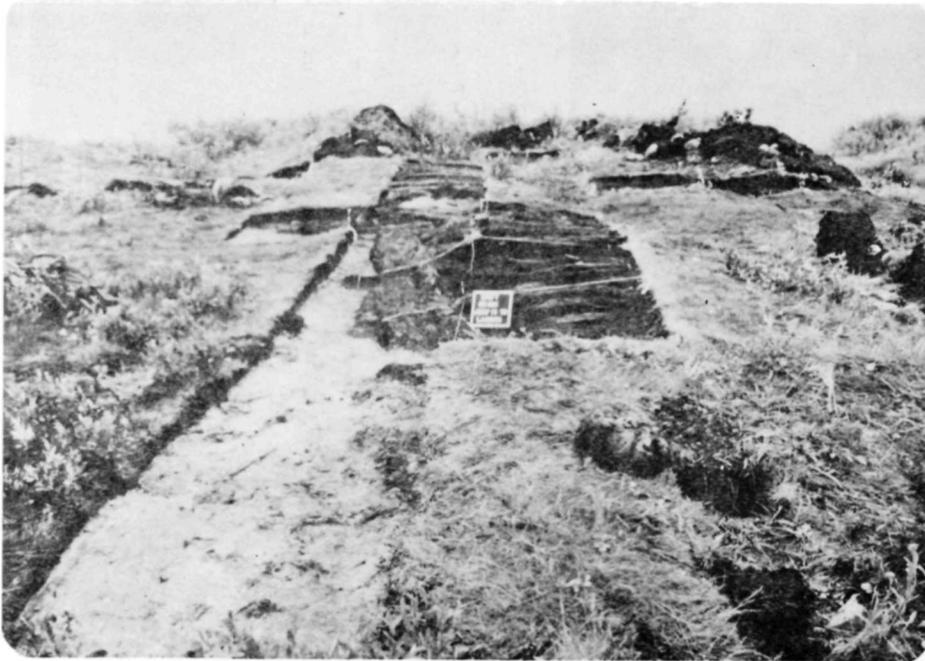


Figure 3. Déblais de la rampe de mise à l'eau, pris en direction est (photo: G. Adams).



Figure 4. Ouvrage en rondins non identifié. La photo nous le montre alors qu'il n'est encore dégagé qu'en partie et nous laisse voir une portion de la couche de pierres restée intacte (photo: G. Adams).



Figure 5. Partie d'un bâtiment non identifié, mise au jour pendant la cinquième opération, prise en direction nord (photo: G. Adams).

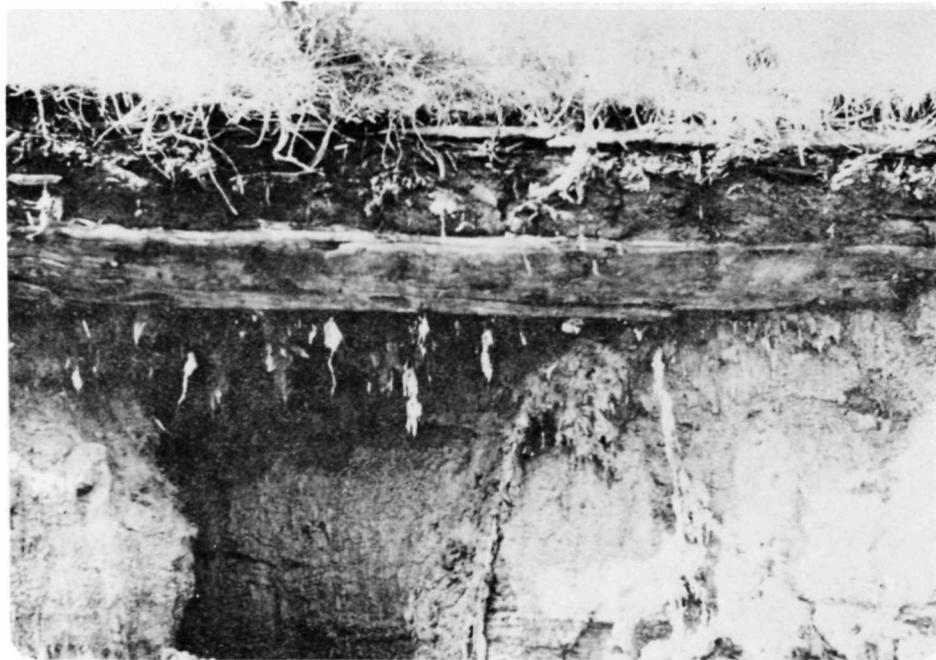


Figure 6. Section de la promenade en planches sur le point de s'effondrer, prise en direction ouest (photo: J. Hamilton).

Figure 7. Partie du mur sud de la palissade datant de la période d'occupation qui va de 1830 à 1927 (photo: G. Adams).



Figure 8. L'extrémité sud effondrée d'une saignée (photo: G. Adams).

ISSN 0228-1236

Publié en vertu de l'autorisation
du ministre de l'Environnement
Ministère des Approvisionnements
et Services Canada 1981

Canada